

# FLASH INFO n°20

Décembre 2023 et Janvier 2024

## COMMUNE DE SERIGNE

### CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre

### *Mercredi 20 Décembre 2023*

**Etaient présents :** BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues,

**Absentes excusées :** BOUILLAUD Julie (Pouvoir à LERIDON Marylène)  
JOURDAIN Fabienne (Pouvoir à DIEUMEGARD Romain)  
SCHLICH Ludivine (Pouvoir à BAUDRY Yves)

#### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2023

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 novembre à l'unanimité.

#### 2. DECISION PRISE PAR LE MAIRE

Le Conseil valide le devis de Monsieur CHRIS JAN concernant une formation pour le personnel de la cantine d'un montant de 900€ TTC

#### 3. TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil prend la décision de ne pas augmenter les tarifs communaux pour les locations des différentes salles (polyvalente, socio-culturelle et maison des associations) ainsi que les tarifs du cimetière.

Vous pourrez trouver les tarifs soit sur le bulletin annuel distribué courant janvier ou sur le site internet de la commune. (Site officiel : <https://www.serigne.fr/>)

#### 4. RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Conseil valide la nomination des deux agents recenseurs pour notre commune :

- Madame RABAUD Emmanuelle
- Monsieur BREMAUD Philippe

Le recensement se fera à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024.

## 5. ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2024

Le Conseil valide le montant des attributions de compensation proposé par la Communauté des Communes du Pays de Fontenay-Vendée soit 0 € pour notre commune.

Cette décision sera confirmée après que chaque commune de la Communauté des Communes valide leur attribution.

## 6. ADHESION « CONVENTION PAIE »

La convention qui lie notre collectivité au Centre de Gestion, dans le cadre de la réalisation de la prestation « paie », arrive à échéance au 31 décembre 2023. Afin de répondre au mieux à nos besoins, au regard notamment des évolutions liées à la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et de la sécurisation des procédures, celle-ci a fait l'objet d'une mise à jour importante.

Le Conseil valide le renouvellement de cette convention au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée d'un an et renouvelable annuellement par tacite reconduction dans la limite de 5 années.

Coût d'un bulletin de salaire :

- 2023 : 8,60 € / bulletin
- 2024 : 8,60 € / bulletin

## 7. ECOLE LES PIERIDES : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil valide les deux demandes de subventions faites par la Directrice de notre école « les Piérides » afin de financer :

- le voyage de fin d'année à Noirmoutier pour un montant de 579 €
- des heures de danse pour nos élèves pour un montant de 700 €

## 8. SYCODEM : CONVENTION POUR UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT POUR LUTTER CONTRE LES DECHETS ABANDONNES

Le Conseil accepte de signer la convention entre la Communauté des Communes du Pays de Fontenay-Vendée et Citéo afin de lutter contre les déchets abandonnés.

Citéo propose d'accompagner le SYCODEM, techniquement et financièrement pour 3 ans renouvelables une fois pour prévenir et traiter les déchets abandonnés. Il s'agit de diagnostiquer en identifiant la nature des déchets abandonnés, leur origine et les lieux, mener des actions de prévention adaptées auprès des différents publics, adopter des pratiques de captation et de nettoyage respectueuses de l'environnement.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 23 Janvier**

---

***Mardi 23 janvier 2024***

**Etaient présents :** BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 DECEMBRE 2023**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 décembre à l'unanimité.

## **2. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Le Conseil valide le devis de la SARL VERRONNEAU concernant le relevé topographique de la parcelle de l'atelier communal pour un montant de 387,50 € HT

Le Conseil valide le devis d'Agri et Motoculture Services pour une réparation de la tondeuse GRILLO pour un montant de 726,25 € HT

## **3. NUMERISATION DES ACTES D'ETAT-CIVIL**

Le Conseil prend acte de la commande groupée avec le pôle de Proximité pour la numérisation des actes d'état-civil de notre commune depuis 1910. La société NUMERIZE est retenue pour cette opération, la facturation sera effectuée selon le nombre d'actes par commune.

## **4. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT SUITE A DES AMENAGEMENTS DE SECURITE**

Le Conseil et le département de La Vendée signe une convention d'entretien de la RD 104 (route de Pissotte) suite aux aménagements routiers avec la répartition suivante

### **➤ Le Département assurera et prendra en charge :**

- L'entretien et les grosses réparations de la chaussée dans ses parties revêtues en produits bitumeux

### **➤ La Commune assurera et prendra à sa charge :**

- l'entretien du plateau surélevé en enrobé y compris couche de roulement
- l'entretien des bordures de trottoirs et de son revêtement
- l'entretien et le remplacement de la signalisation de police et verticale relevant de sa compétence,
- l'entretien de la signalisation horizontale liée aux aménagements (résine blanche et ocre),
- la remise à niveau des tampons (eaux pluviales, eaux usées) , après renouvellement ultérieur de la couche de roulement,
- l'entretien des bouches avaloirs,
- l'entretien du réseau pluvial sous chaussée

## **5. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET MULTI'SERVICE**

Le Conseil autorise la signature de la convention annuelle avec Multi'Service pour pallier les absences de nos agents en mettant à disposition leurs personnels afin de faciliter leur réinsertion professionnelle sur notre territoire.

Le montant annuel ne pourra pas dépasser 10 000 €

## 6. TRANSPORT SOLIDAIRE

La Commune de Sérigné, en partenariat avec l'Office De Développement Associatif et Social (ODDAS) de Fontenay-le-Comte met en place un transport solidaire et précise que les chauffeurs bénévoles doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle (5 € en 2023) auprès de l'ODDAS.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge cette adhésion pour nos deux chauffeurs solidaires :

- Madame BOSSARD Gaëlle
- Monsieur LEFORT René

## 7. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil ne souhaite pas préempter sur les parcelles suivantes :

- AB 481 (bâti) – 643 m<sup>2</sup> située Rue du Pré du Puits
- ZR 302 (bâti) – 2145 m<sup>2</sup> située Rue du Pré du Puits
- ZP 165 (bâti) – 4670 m<sup>2</sup> située Rue du Petit Logis
- AB 656 (bâti) – 609 m<sup>2</sup> située Rue du Général Bonnaud
- AB 418 (non bâti) – 74 m<sup>2</sup> située rue du Général Bonnaud
- AB 417 (bâti) – 783 m<sup>2</sup> située rue du Général Bonnaud
- AB 416 (non bâti) – 31 m<sup>2</sup> située rue du Général Bonnaud

## INFORMATIONS DIVERSES

---

**« Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie »**

**LUNDI de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30**

**MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI de 9 h à 12 h 30**

**SAMEDI de 9 h à 12 h**

- Dans un contexte d'amélioration de la confidentialité dans les locaux de la mairie, des travaux vont être réalisés au niveau de la poste et des bureaux
- Des ombrières vont être installées sur le parking de la salle polyvalente avec la participation de Vendée Energie ; les travaux devraient commencer fin d'année



## Ouverture du garage DM MECA

David MAIXENT vous accueille au  
4 route de Coutigny à Sérigné

tél : 02 51 51 25 73

mail : dm-meca@outlook.fr

## CEREMONIE DES VŒUX

Vendredi 19 janvier

Vous étiez environ 250 personnes à la cérémonie des vœux  
Le maire et toute l'équipe municipale vous remercient d'être venus aussi nombreux



## REPAS DES + 65 ans

Samedi 20 janvier

124 personnes ont participé à ce moment de convivialité et de partage



## DATES A RETENIR

---

**Vendredi 9 février** à 20 h 30 : Assemblée Générale de l'Avant-Garde – salle socio-culturelle

**Samedi 10 février** à 19 h : soirée « Poule au pot » organisée par l'UNC – salle polyvalente

**Mardi 13 février** à 20 h : soirée avec le Conteur Yannick JAULIN dans le cadre des « Rendez-Vous Contes » en partenariat avec la Communauté des Communes - salle polyvalente

**Samedi 24 février** à 20 h : soirée Méli-Mélo organisée par L'Amicale Laïque – salle polyvalente

**Dimanche 10 mars** : Thé dansant organisé par les Loisirs Sportifs avec l'orchestre « Le Delta » - salle polyvalente

## ETAT CIVIL

---



EPIARD Adam né le 19/01/2024



BUGAND Alain décédé le 12/12/2023

CANSOT Georges décédé le 15/12/2023

La Municipalité s'associe à la joie et la peine des familles

Sérigné

le Lundi 24 JANVIER 2011

Les plus de 65 ans conviés par la municipalité



Samedi, 80 personnes de plus de 65 ans se sont rassemblées, à l'initiative de la municipalité, pour un repas animé par Corinne Herlin. L'artiste a interprété des chansons françaises connues et joué de

l'accordéon. Le service était assuré par les jeunes de la commune et du personnel communal.

Cet après midi fut un « bon moment de convivialité », selon les participants.

Sérigné

le Lundi 21 FÉVRIER 2011

L'Avant-Garde cultive la convivialité



Les membres de l'Avant-Garde, ont dressé, vendredi, au cours de leur assemblée générale, le bilan de l'année écoulée : des animations ont été organisées pour un public varié (patinoire pour les jeunes, repas créole, soirée théâtrale, voyage...) et une activité de gymnastique volontaire qui existe sous forme de section. Elle fonctionne le lundi à 20 h 30, à la salle polyvalente mise à disposition gratuitement par la municipalité. Cette année, 41 licenciés suivent les cours animés par Odile Bodin.

Pour financer en partie ces activités, la fête au village est une nécessité. Elle ne pourrait avoir lieu sans « M. Bonneau qui met à disposition gratuitement depuis vingt ans le

terrain de la fête, l'investissement important des bénévoles, les agriculteurs, la paroisse, les sponsors ». La fête au village, c'est un après-midi de fête ; c'est aussi 550 plateaux-repas, 500 kg de frites, 300 kg de moules, 1 500 sandwiches avant un magnifique feu d'artifice qui rassemble toujours plus de public.

« La fête au village, c'est aussi le renom du village », souligne le maire, Michel Tapon, qui félicite le bureau, élément moteur de l'association.

Les animations de l'année. Patinoire le 19 mars ; théâtre avec la troupe de l'amicale laïque de Foussais le 26 mars ; concert à l'église le 30 avril (au profit d'Haïti) ; fête au village le 31 juillet ; loto le 29 octobre.

Sérigné

le Lundi 8 JANVIER 2008

Le recensement va débiter le 17 janvier



Christine Charpentier et Mickaël Majou, employés communaux, vont entreprendre le recensement de la population sur la commune du 17 janvier au 17 février 2008. Au dernier recensement, la commune comptait un peu plus de 950 habitants.